

Quant aux autres articles du programme du gouvernement formulés dans le discours du Trône, je puis seulement dire, en ce qui regarde la loi des chemins de fer, qu'une refonte est toujours bonne en ce sens qu'elle rend plus claires les dispositions des lois et rend moins dispendieuse et plus expéditive la procédure. Quant à la loi du service civil, le rapport de sir George Murray a été soumis au parlement et au peuple depuis longtemps. Ses recommandations, étant basées sur l'expérience et sur ce que le gouvernement savait relativement à leur mise à exécution conformément à notre situation, seront considérées comme sages et rendues populaires. Le ministre des Finances (l'honorable M. White) est parfaitement renseigné au sujet des compagnies de prêts et placements, et l'on peut compter qu'il présentera un bill qui conviendra aux changements projetés. A ce sujet, je désire féliciter le ministre des Finances de l'état des revenus et des dépenses. Les recettes pour l'exercice financier de 1911 était de \$117,780,409, et celui de 1912 de \$136,108,217; celui de 1913 de \$163,689,903 une augmentation très prononcée. Les dépenses prises sur le compte des fonds consolidés ont été pour les mêmes années, respectivement, de \$87,774,198, de \$98,161,440 et de \$112,059,537. L'excédent entier de 1911 a donc été de \$30,006,211; pour 1912 de \$37,946,776; pour 1913 de \$56,630,366. Le grand développement s'est opéré durant les deux dernières années de l'administration de notre ministre, et je tiens à faire apprécier par le public son administration de nos affaires publiques durant une époque de tension monétaire et à mettre en relief le fait qu'il a su accumuler le plus fort excédent dont le Canada ait été témoin. Même dans la partie de 1913 le revenu a été de \$127,571,762 pour les neuf derniers mois de l'année civile, soit une augmentation de \$3,000,000 sur le revenu très considérable pour les mêmes neuf mois de l'année 1912. La dépense relative à d'importants travaux publics a naturellement augmenté aussi; la chose était inévitable, mais elle a fait bénéficier notre peuple. Récemment, à Hamilton, l'honorable M. White a dit à ce sujet:

Cette année nous paierons nos dépenses courantes et nous paierons une partie considérable de nos principales obligations. Nous n'hésiterons pas à emprunter dans des limites raisonnables. Le gaspillage doit toujours être blâmé de même que la mesquinerie. Nous devons adopter une conduite raisonnable et modérée. Nous devons développer nos côtes et améliorer nos ports de l'Atlantique et du Pacifique. C'est une partie de la richesse nationale du Canada.

En vous donnant cette richesse, nous aidons au peuple du Canada à faire des affaires avec les autres parties du monde.

Pour conclure, laissez-moi vous dire que je suis fier de l'honneur qui m'a été fait de proposer l'adoption du discours du Trône, que je suis fier, comme Canadien, de la position que le Canada occupe aux yeux du monde, fier, comme sujet britannique de la position que le Dominion occupera avec assurance et confiance, avec la loyauté qu'avaient nos ancêtres pour l'empire anglais.

L'honorable H. THORNE: Je prends, cet après-midi, la parole, avec une grande hésitation et avec un embarras encore plus grand. J'ai acquis ma première expérience parlementaire lorsque j'ai été présenté et assermenté comme membre de cette honorable Chambre. J'espère cependant qu'après cette session je serai parmi les membres distingués du Sénat plus à l'aise que je ne le suis à présent.

Mon prédécesseur, qui a proposé l'adoption de l'adresse, a cité longuement des chiffres qui, dit-on, parlent plus éloquemment que les paroles. Je n'ai donc pas l'intention de citer des chiffres. Je parlerai plutôt de ce que j'ai vu et de la conclusion à laquelle je suis arrivé.

Le premier article du discours du Trône fait allusion à la maladie grave de Son Altesse Royale la Duchesse de Connaught. Chaque Canadien a de la sympathie pour Son Altesse Royale et se réjouit de son rétablissement et de son retour au pays. Ce rétablissement et ce retour ont permis à Son Altesse Royale le Duc de Connaught de reprendre les hautes fonctions qu'il doit remplir ici. J'ai eu le plaisir de rencontrer leurs AltesSES Royales dans la ville de Saint-Jean qu'elles sont venues visiter. Elles ont voyagé de l'Atlantique au Pacifique et j'oserais dire que chaque citoyen qui a eu le plaisir de les voir et de les rencontrer, à cause de la grande affection qu'il porte à la famille royale, se rappellera, durant plusieurs années, avec plaisir, la manière courtoise dont elles ont accueilli les gens des différentes villes et endroits qu'elles ont visités et l'intérêt qu'elles ont porté aux différentes localités où elles ont passé.

Les autres paragraphes du discours du Trône se rapportent aux transports et à la prospérité du Canada. Je ne me propose pas de parler de ces paragraphes, mais je veux d'une manière générale vous donner une